

SP-Gruppe Berggebiete
Groupe socialiste des régions de montagne
Gruppo socialista delle regioni di montagna
Gruppa socialista da las regiuns da muntogna

DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES RÉGIONS DE MONTAGNE



QUI SOMMES-NOUS ?

Les partis socialistes des cantons de Berne, Glaris, Grisons, Schwyz, Tessin, Uri, Valais et Appenzell Rhodes-Intérieures ont décidé de coopérer plus étroitement sur les questions touchant aux régions de montagne. Le présent document du groupe de travail constitue la base de la poursuite de la coopération au-delà des frontières cantonales et linguistiques. Notre travail se fonde sur les prises de position des différents Partis cantonaux, du PS Suisse et du Groupe socialiste aux Chambres fédérales, ainsi que sur les documents de la Convention alpine, de l'Initiative des Alpes et de la Communauté de travail des socialistes de l'espace alpin. Nous sommes convaincu-e-s que les régions de montagne sont confrontées à des défis particuliers et nous voulons les relever ensemble. Parallèlement, nous savons que les grandes interrogations de notre époque – inégalité sociale, chômage, changement climatique et destruction de l'environnement, migrations – nous concernent toutes et tous. Les forces progressistes dans les campagnes, les villes et les agglomérations doivent travailler ensemble pour trouver des solutions aux questions susmentionnées.

Le présent document a été adopté par le groupe socialiste des Régions de montagne en juin 2020.

Les deux tiers de la surface de la Suisse sont constitués de montagnes. Les Alpes apportent une contribution importante à l'identité et à la culture de la Suisse. Nous, membres du Groupe socialiste des régions de montagne, aimons vivre dans les contreforts des Alpes et dans les vallées alpines. Parce que nous aimons vivre ici et que nous aimerions y rester, nous nous engageons. Nous voulons préserver la qualité de vie et la cohésion, nous voulons relever les grands défis de notre temps, dans un esprit d'ouverture et avec les habitant-e-s des villes et des agglomérations.

Les Alpes possèdent un environnement naturel varié et précieux. Elles apportent une contribution majeure à la biodiversité de la Suisse. Les Alpes sont également importantes pour le tourisme et offrent une expérience unique de la nature. Et les Alpes sont le château d'eau de la Suisse. Avec leurs centrales hydroélectriques, elles sont importantes pour un approvisionnement en électricité neutre en CO₂. En raison de leur topographie, les régions alpines sont fortement touchées par les conséquences du réchauffement climatique. Une protection efficace en faveur du climat et des mesures de prévention des dommages climatiques sont essentielles pour l'existence de la région de montagne.

Le développement des régions alpines est complexe et nécessite souvent des infrastructures coûteuses. Les risques naturels mettent en danger les habitations et les voies de circulation. Les terres agricoles sont difficiles à cultiver et présentent de faibles rendements. Cela affecte également la population et l'économie. Les régions alpines sont souvent confrontées à la déficience des services publics, à l'exode, au vieillissement, à une économie peu performante et à des possibilités d'éducation réduites. En général, la population des régions alpines est considérée comme conservatrice. Le contrôle social peut être très important. Mais dans la région alpine, il existe également un niveau supérieur à la moyenne d'identification de la population avec sa patrie. Les formes d'organisation coopératives sans but lucratif pour la gestion des terrains communs et la création d'infrastructures communes sont très répandues.

L'exiguïté de la région, l'exode et le manque de possibilités de formation constituent des défis pour l'économie et l'État. Les communes, en particulier, éprouvent souvent des difficultés à accomplir leurs tâches avec la qualité nécessaire. Cela peut à son tour avoir un impact négatif sur le développement local. Malgré la tendance générale, les projets innovants et durables dans des domaines tels que le tourisme, la culture ou l'agriculture montrent qu'il existe également de nombreuses initiatives passionnantes dans la région de montagne, qui sont reprises et promues par les habitants, les nouveaux arrivants et les ressortissants étrangers. Cependant, les régions alpines doivent veiller à ne pas devenir dépendantes du développement du Plateau central et à ne pas devenir encore plus tributaires de toute forme de soutien. Inversement, la région alpine n'est pas seulement une zone de loisirs pour les habitants du Plateau central. Les habitants des régions de montagne veulent y vivre et veulent aussi trouver un moyen de subsistance.

Une saine politique qui assure un service public sous une forme appropriée, qui implique toutes les couches de la population, qui se soucie de l'environnement et qui commercialise le monde de la montagne de manière appropriée pour le tourisme est la clé du développement durable dans l'espace alpin. De nouvelles méthodes d'approvisionnement et de coopération efficaces devraient également être expérimentées et mises en œuvre. Une coopération étroite des communes des régions de montagne est indispensable à cet effet. Les fusions de communes doivent également être examinées.

1. ÉNERGIE HYDRAULIQUE, REDEVANCES HYDRAULIQUES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les **centrales hydroélectriques** existantes produisent environ 60 % de nos besoins en électricité, de manière fiable, bon marché et propre. L'hydroélectricité est le pilier central de la production d'électricité de notre pays. Cela est d'autant plus vrai après l'adoption de la stratégie énergétique pour 2050. Cependant, nous ne négligeons pas le fait que l'utilisation de l'énergie hydroélectrique a également des conséquences sur la nature et le paysage. Elle doit répondre aux exigences écologiques (loi sur la protection de l'eau, de la pêche, de la nature et du patrimoine culturel). L'assainissement des eaux résiduelles devrait être achevé dès 2012. Diverses mesures sont en cours pour rendre l'**hydroélectricité plus écologique** et améliorer son acceptation. Le potentiel d'expansion étant désormais limité, l'accent est mis sur le **renouvellement et l'augmentation de l'efficacité des centrales électriques existantes**, et donc aussi sur le renforcement de leurs avantages spécifiques en termes de capacité de stockage, de flexibilité de déploiement et de services système.

La **redevance hydraulique** n'est pas une subvention, mais le prix de l'utilisation de la ressource en eau. Depuis 1916, la redevance est plafonnée à la manière des colonialistes, le gouvernement fédéral fixant un plafond pour la redevance hydraulique. Nous rejetons fermement une réduction. Si la redevance est assouplie, nous exigeons une contribution de base au niveau du tarif maximum actuel de l'eau. La majorité des centrales électriques et des installations de distribution doivent être et rester la propriété des cantons et des communes d'implantation, afin que l'intérêt public ne soit pas sacrifié à la maximisation des profits.

Les **sources d'énergie alternatives** telles que le photovoltaïque et l'énergie éolienne ont un grand potentiel dans les zones alpines. Afin de protéger la nature et le paysage, elles doivent avant tout être construites sur et dans des infrastructures existantes et bien développées. Le bois-énergie domestique doit être utilisé de manière durable en tant que source d'énergie renouvelable et neutre en CO₂.

2. TOURISME DURABLE

Ce dont nous avons besoin dans les régions de montagne, c'est d'un **tourisme respectueux du climat et durable tout au long de l'année**. La politique régionale (PNR) a pour but de promouvoir des projets qui profitent à la fois aux habitants et aux touristes. Dans les vallées alpines, l'accent est mis sur une **modernisation de l'industrie hôtelière respectueuse du climat**. Il est donc nécessaire d'élargir les instruments de soutien de l'Association suisse pour le crédit hôtelier. La rénovation des bâtiments et la conversion durable des exploitations, par exemple à l'utilisation de produits régionaux, créent des emplois et une valeur ajoutée au niveau local. Les options de réservation électronique conviviales, en plus des principaux fournisseurs et plateformes internationaux existants, sont tout aussi importantes.

Les régions de montagne ont avant tout besoin d'un **tourisme proche de l'environnement qui offre des expériences naturelles et culturelles**, de la tranquillité et des loisirs. Une chose est sûre : le tourisme d'hiver est en crise. En dessous de 2000 mètres d'altitude, la pratique du ski est remise en question à moyen et long terme. En conséquence, les responsables politiques doivent agir et, en collaboration avec des experts, concevoir et mettre en œuvre des alternatives, tant dans le sens d'un tourisme quatre saisons que de formes alternatives de tourisme en hiver. Le développement de nouvelles pistes par les stations de ski doit être évité en raison du réchauffement du climat. Nous sommes très critiques à l'égard des méga-événements ponctuels, et nous rejetons les Jeux olympiques dans la région alpine. Des propositions de financement appropriées doivent être soumises à la population. Lors de l'organisation de méga-événements dans la région alpine, il convient d'examiner les possibilités de mise en œuvre décentralisée, en utilisant les infrastructures existantes. Il convient d'éviter le tourisme de masse. Il est important que le tourisme soit très bien accepté par la population locale.

Nous saluons la prise de position du groupe parlementaire PS sur le tourisme d'avril 2019.*

3. ÉCONOMIE

Le tourisme est un secteur économique important dans la région alpine. De nombreuses entreprises à forte valeur ajoutée sont également implantées dans les régions de montagne dans d'autres secteurs – industrie des métaux et des machines, industrie du bois, chimie. Il est nécessaire que de nouvelles entreprises s'installent dans les régions périphériques, tout en encourageant les chaînes de valeur ajoutée régionales entre l'agriculture de montagne, la sylviculture, l'artisanat et le tourisme. Le manque de travailleurs/euses qualifiés doit être compensé par des possibilités de formation décentralisées, de bonnes conditions d'emploi et des salaires équitables. Le grand potentiel d'économie d'énergie dans les régions de montagne est également pertinent sur le plan économique. Des programmes de rénovation des bâtiments sont nécessaires, et sont également dans l'intérêt du secteur de la construction. Enfin, la numérisation crée des possibilités supplémentaires d'emploi, même dans les régions périphériques.

*https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/190426_sp-tourismuspapier_f.def_.pdf

4. AGRICULTURE BIO

Les exploitations agricoles de montagne gèrent le paysage dans les zones de montagne, souvent dans des conditions difficiles. Sans les paiements directs, l'agriculture alpine et de montagne disparaîtrait dans de nombreux endroits. Les **paiements directs** permettent d'éviter l'avancée des broussailles dans les Alpes et donc de renforcer la biodiversité. Ils permettent également la production d'aliments de haute qualité. Cependant, il faut mettre encore plus l'accent sur la qualité des produits et l'entretien du paysage dans lequel ils sont produits. Notre objectif: la région de montagne produit 100% de produits biologiques. Les ventes locales – dans les magasins comme dans la restauration – doivent être encouragées. Des prix équitables garantissent la durabilité. Ces produits de haute qualité sont également très demandés en dehors des régions de montagne. En outre, les agriculteurs doivent pouvoir trouver un travail à temps partiel sur place pour soutenir leur exploitation.

5. CLIMAT, PROTECTION DE LA NATURE ET DES PAYSAGES

Les régions de montagne dépendent de **forêts** saines et résistantes qui protègent les habitats et les routes contre les risques naturels tels que les inondations, les avalanches, les chutes de pierres et les glissements de terrain. Dans les régions de montagne, nous avons donc un intérêt particulier à une **protection efficace du climat** ! Les mesures sylvicoles qui tiennent compte de l'évolution des conditions climatiques assurent à la fois la fonction de protection et la biodiversité. La forêt doit être gérée et utilisée de manière durable. Elles stockent de grandes quantités de CO₂ et constituent une ressource économique importante pour les régions de montagne. Il faut promouvoir la gestion durable des forêts et utiliser le bois comme matériau de construction et source d'énergie.

La flore et la faune particulièrement riches des régions de montagne sont précieuses pour l'ensemble du pays. Les mécanismes de soutien de la Confédération à la protection de la nature et du paysage et à la **biodiversité** doivent donc être étendus et mis en œuvre de manière cohérente par les cantons. Les **grands prédateurs** indigènes qui reviennent devraient également trouver une place qui soit compatible avec les exigences des animaux de ferme, de la faune et de l'homme. Les mesures de protection des troupeaux devraient être de plus en plus soutenues par la Confédération et les cantons.

Nous sommes favorables au maintien de la Lex Koller et rejetons le «bradage de la patrie». La **loi sur les résidences secondaires** ne doit pas être affaiblie. Les bâtiments situés en dehors des zones à bâtir qui ne sont plus utilisés pour leur destination initiale ne doivent être convertis à des fins touristiques que dans des cas exceptionnels. En outre, le paysage devrait être protégé par l'enfouissement systématique des nouvelles lignes à haute tension dans le sol.

6. FAMILLE, FORMATION ET SANTÉ

Dans la zone alpine, la population de nombreux villages est vieillissante. Cependant, la **qualité de vie** élevée au milieu de la nature offre des opportunités aux régions de montagne de s'inscrire comme lieu de vie pour les jeunes familles et les personnes dans la troisième phase de la vie. Outre des **connexions Internet rapides et une politique familiale progressiste**, il faut de bonnes institutions dans le **secteur de la santé et des soins**, ainsi que des possibilités de formation et de perfectionnement. Une formation de qualité, ainsi que des offres de formation continue, sont également essentiels dans les régions de montagne. Il est nécessaire de proposer des possibilités d'accueil extrascolaire et de solarisation flexibles, afin de garantir l'égalité des chances. Les investissements dans la recherche (recherche sur la santé, l'environnement et le climat, **recherche** culturelle et linguistique, etc.) sont à promouvoir et doivent également être assurés directement par les pouvoirs publics. Cela crée des perspectives pour les régions périphériques, pour l'économie et pour la population.

7. SERVICE PUBLIC

Pour les habitants des régions de montagne comme pour les touristes, il est nécessaire de disposer d'un système fonctionnel de **transports publics** avec des offres attrayantes, même en dehors des heures de pointe et dans les vallées latérales. Une mobilité intelligente peut être rendue possible grâce à des offres de covoiturage ou à des bus sur appel.

Même dans les zones peu peuplées, les gens doivent avoir **accès à des services publics qui fonctionnent**. Les possibilités offertes par la numérisation doivent être utilisées de manière ciblée pour les régions de montagne. L'importance des **connexions Internet** à haute performance est essentielle à cet égard. Elles sont la condition préalable à de nouvelles formes d'approvisionnement efficaces. Outre les transports publics, les écoles et les établissements d'enseignement, les services postaux, un accès de qualité aux soins de santé, à la culture et aux commerces est particulièrement important.

8. TRAFIC

Dans les régions de montagne également, la mobilité individuelle motorisée doit en principe être réduite, afin d'atteindre les objectifs climatiques de l'accord de Paris. Cela s'applique également au **trafic de loisirs**, par exemple pour les balades à moto sur les cols de montagne. La mobilité douce à pied, à vélo ou en trottinette doit être encouragée. Le **trafic de marchandises transalpin** doit être assuré par le rail – non seulement sur le Gothard, mais sur tous les cols alpins. Cela s'applique en particulier au transport de marchandises dangereuses. Une bourse de transit alpin peut réduire le nombre de trajets transalpins. Le modèle de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) doit être étendu aux autres pays alpins. Une part encore plus importante de la RPLP doit être affectée au financement des transports publics. Un nombre suffisant de points de recharge encouragera le passage à des systèmes alternatifs de propulsion et respectueux du climat. En ce qui concerne le développement des accès aux régions éloignées, les routes d'accès impliquent des interventions majeures dans le paysage. Les nouvelles routes ne doivent donc être construites qu'avec une grande retenue, et uniquement là où aucun autre moyen d'accès (téléphériques pour passagers, téléphériques de transport) n'est disponible.

